



PATRIOTE LYONNAIS

OU L'ÉCHO RÉPUBLICAIN, JOURNAL DES TRAVAILLEURS.

Donne les Nouvelles importantes de Paris, de Lyon, des Départements et de l'Étranger.

CHRONIQUE LOCALE.

— On a proposé, au Club central, d'ouvrir un registre contenant les signatures des membres du bureau de tous les clubs affiliés à la société démocratique : et l'obligation pour chaque club particulier de tenir un cahier portant la liste de tous les membres qui le composent. Le but de cette mesure est d'entraîner la révolution dans la voie du progrès, et de donner au Club central une somme de pouvoirs plus grande que celle dont il jouit.

— Hier, un arbre de la liberté a été planté sur la place Forez, aux Capucins, avec illuminations, pétards et feux de peloton, moitié par la garde nationale, moitié par les Voraces, descendus de la Croix-Rousse pour cette cérémonie sur l'invitation des habitants du quartier, qui ont fraternisé avec eux.

— Une cérémonie semblable a eu lieu sur la place Colbert : un enfant, revêtu du costume de Déesse de la Liberté, a été promené autour de la place sur un faisceau de fusils, et la fête s'est terminée par une chaleureuse allocution du caporal du 22e léger et des chants patriotiques.

— Une caisse de cartouches que l'on transportait à l'Arsenal, a été enlevée par les travailleurs de l'atelier national de Perrache. On assure que ces ouvriers ayant envoyé plusieurs d'entre eux demander ce qu'ils devaient faire de leur prise, on leur a répondu d'en distribuer le contenu aux plus raisonnables. (Sè non e verò è bene trovato.)

— On nous apprend que le capitaine du bateau le *Vautour* a été relâché hier.

— Les assemblées préparatoires se multiplient à l'approche des élections. Hier au soir un vote a eu lieu dans les divers clubs sur une liste de 28 candidats, afin de constater les quatorze noms portés par la majorité. La liste définitive sera publiée par les soins du club central, affichée dans tous les clubs, il sera recommandé à chaque électeur d'apporter au scrutin les noms des candidats qui auront réuni la majorité.

Plusieurs bataillons de la garde nationale sont ou seront convoqués à se réunir pour s'entendre sur l'administration du bataillon et sur les candidats à porter aux élections.

— M. Arago annonce qu'il vient de confirmer les pouvoirs de la municipalité, improvisée à Lyon, le 24 février, et que loin d'accepter la démission de ces fonctionnaires qui croyaient devoir se retirer devant les manifestations réactionnaires de la cité, il a fait appel à leur patriotisme et à leur dévouement pour les décider à rester à leur poste.

Arbre de la liberté ! quand goûterons-nous vos primeurs !

— Le chef de bataillon Denant a été nommé au grade de colonel, à l'élection de la 4e légion.

— On nous signale de nombreux abus au sujet

des bons de subsistances revêtus du timbre de la mairie, ou de celui de la préfecture. Nous conjurons l'autorité de vouloir bien les faire cesser.

— Deux officiers de la garde nationale dont nous avons annoncé hier l'arrestation, ont été remis en liberté quelques heures après.

— Le général Bourjolly passe au commandement de la division militaire dont le quartier-général est à Besançon ; il est lui-même remplacé à Lyon par le général Jamot.

— On nous prie de rendre publique la note suivante ;

« Madame la supérieure des Ursulines déclare que la visite qui a eu lieu dans sa communauté, le 13 du courant, par les citoyens de la Croix-Rousse, a été faite avec ordre et sous la protection de trois agents de police. Elle a eu si peu à se plaindre de la manière dont on a procédé à cette visite, qu'elle a invité lesdits citoyens à venir placer un drapeau sur le clocher le dimanche suivant.

BAROUD, supérieure.

— Avant-hier, une réunion de presque tous les habitants de Chaponost s'est présentée à la préfecture. Ils venaient réclamer en faveur de leurs droits, et protester contre toute nomination qui ne serait pas le résultat d'une élection communale régulière.

— Un incendie a éclaté chez M. Lardet, pharmacien, place des Jacobins ; il a été heureusement comprimé avant d'avoir pris beaucoup de développement. Néanmoins la fumée produite par les matières enflammées, l'odeur du phosphore et d'autres produits chimiques en combustion ont, pendant quelques instants, jeté l'alarme dans le quartier.

— Plusieurs individus, de ceux sans doute qui n'ont cessé depuis la proclamation de la république de jeter le trouble et la consternation dans notre ville par leurs manifestations continuelles, se sont introduits dans un cercle de notre ville, sous prétexte qu'on s'y occupait d'élections. — Sur les vives protestations des personnes présentes, ils se sont retirés, assurant qu'ils allaient revenir en nombre imposant. Leur menace toutefois est restée sans résultat. N'est-ce point là une nouvelle tentative de violation de la propriété particulière ? Quand donc cesserons-nous d'être exposés à ces violences exercées au nom de la liberté ?

— Encore une visite domiciliaire. Hier au soir, toujours avec la même illégalité, sans valable autorisation, une bande de cent cinquante hommes est allée près de Fourvières, visiter la Providence de la maison Gaille. Nous attendons des renseignements positifs et circonstanciés sur cette nouvelle perquisition. (Gazette de Lyon.)

— On a planté un nouvel arbre de la liberté à la Quarantaine ; la cérémonie s'est faite avec la pompe et l'enthousiasme accoutumés.

— Les patriotes italiens ont traversé hier notre ville se rendant à Marseille, et de là dans leur patrie pour prendre part à la lutte soutenue contre leurs oppresseurs. Leur attitude énergique et résolue faisait l'admiration de toute la population qui leur a donné des marques de vives sympathies. Tous portaient des chapeaux gris surmontés de plumes aux couleurs italiennes, blanc, vert et rouge.

Les italiens présents à Lyon ou aux environs qui voudraient faire partie de la légion italienne, sont invités à s'inscrire chez le président de la commission, rue Tronchet, aux Brotteaux, avant le 19 courant, afin d'avoir le temps de rejoindre la colonne avant son départ de Marseille.

— On nous assure que deux officiers de la garde nationale, qui avaient pris part à la manifestation d'hier en faveur de M. le général Bourjolly, ont été arrêtés et incarcérés ce matin ; nous ne pouvons croire à cet abus de pouvoir, sans exemple et sans nom.

PARIS LE 17 AVRIL.

La manifestation d'hier a tenu en émoi la population parisienne pendant toute la journée, parce que personne ne savait au juste pourquoi l'on se réunissait et contre qui on allait marcher. On disait vaguement, dans Paris, que les communistes s'étaient réunis au Champ-de-Mars au nombre de 3,000, d'autres disaient 50,000 ; le nombre des communistes s'augmentait de bouche en bouche.

Au son du rappel qui a retenti dans tout Paris, plus de 460,000 gardes nationaux sont accourus à l'Hôtel-de-Ville dont tous les abords ont été bientôt encombrés par une véritable armée. Il y avait eu au Champ-de-Mars une réunion des corporations d'ouvriers qui avaient nommé quatorze officiers pris dans leur sein, pour les représenter dans l'état-major général de la garde nationale de la Seine ; puis ils avaient fait une collecte qu'ils venaient offrir au gouvernement provisoire. On craignait que les communistes ne voulussent profiter de cette circonstance et se mêler aux ouvriers pour déposer le gouvernement provisoire, et installer un autre gouvernement ayant comme chef MM. Blanqui, Cabet et quelques autres chefs du parti communiste.

Il paraît certain que la conspiration existait, et que elle a échoué, c'est uniquement par suite de la spontanéité avec laquelle la garde nationale s'est réunie autour du gouvernement pour le défendre contre toute intention réactionnaire et anarchiste. Il y avait comme de la colère parmi les gardes nationaux contre le parti des communistes. On leur avait distribué des cartouches, et si les partisans du communisme avaient fait quelque tentative, ils auraient trouvé une population entière décidée à ne pas les épargner.

La manifestation du 16 avril produira les résultats les plus satisfaisants. Elle est de nature à rassurer tous ceux qui pouvaient craindre les tentatives des anarchistes, et elle donnera une nouvelle force au gouvernement provisoire pour marcher d'un pas ferme jusqu'à la réunion de l'Assemblée nationale. Nous croyons aussi qu'elle aura le meilleur effet dans les départements, en leur prouvant que si la capitale veut la République ; elle veut l'ordre en même temps que la liberté, et qu'elle ne souffrira pas qu'aucun parti, communiste ou réactionnaire, vienne bouleverser l'ordre social, et effrayer la population de Paris et des départements.

— Les gardes nationaux de la 8^e légion (faubourg St-Antoine) étaient allés hier demander des cartouches à la première alerte, qui annonçait que les communistes songaient à une attaque contre le gouvernement, et ils avaient placé ces cartouches dans un fourgon au milieu de leurs bataillons. Ils se sont rendus ainsi à l'Hôtel-de-Ville en criant *Vive la République ! A bas les communistes !* et en disant tout haut que s'il le fallait absolument, ils se distribueraient les cartouches et qu'il ne ménageraient pas les ennemis de la République. Dans la plupart des autres légions les cartouches avaient été distribuées et les fusils des gardes nationaux étaient chargés. Mais ces précautions ont été heureusement inutiles.

— Paris tout entier s'est associé à cette manifestation qui donné de nouvelles forces au gouvernement provisoire, et prouvé encore à la France et à l'Europe, que la république repose désormais sur d'inébranlables fondements.

A la suite d'un discours adressé par le citoyen Château-renaud aux gardes-nationaux mobiles et sédentaires réunis dans la cour de l'hôtel-de-ville, M. de Lamartine a pris la parole et a prononcé avec émotion les paroles suivantes :

« On avait annoncé aujourd'hui au gouvernement provisoire un jour de danger pour la république ; nous étions sûrs d'avance que ce jour de danger serait un jour de triomphe pour la patrie et pour tous ses enfants. Je sais, par une expérience récente, et je puis le reconnaître au visage de plusieurs d'entre vous, à l'énergie à la fois intrépide et modérée, qui forme le fond du cœur des citoyens armés de la capitale, que nous n'en aurions pas besoin ; la France, qui se résume momentanément dans le gouvernement, n'a pas besoin d'une autre garde, d'une autre armée, que de cette armée civile, volontaire, spontanée, qui se forme d'elle-même, non pas au premier coup de tambour, car vous étiez armés avant le rappel, mais qui se forme d'elle-même à la première rumeur du danger pour la patrie et pour l'ordre public. »

« Citoyens, le gouvernement provisoire tout entier doit être aujourd'hui le mot d'ordre de la population armée et désarmée de Paris, car c'est contre l'intégrité, contre l'indivisibilité du gouvernement provisoire, que le mouvement contre lequel vous êtes venu nous former un rempart de vos poitrines, avait, dit-on, été conçu. On espérait, au moyen de ces divisions suscitées entre nous, diviser la patrie comme le gouvernement provisoire. Aucune division possible n'existe entre ses membres. Si quelques différences d'opinions, comme il s'en trouve naturellement dans les grands conseils d'un pays, peuvent s'y rencontrer en administration, l'unité existe sans le patriotisme, l'unité existe dans le même amour de la république, dans le même dévouement qui les anime envers Paris et la France.

« Cette union est le symbole de celle de tous les citoyens.

« Permettez-moi de vous offrir, non pas en mon nom, mais au nom de l'unanimité de mes collègues, les remerciements profondément sentis, non pas du gouvernement provisoire, mais de la France tout entière, pour qui ce jour eût été un jour de calamité et de guerre civile, si le gouvernement s'était divisé, et qui grâce à votre énergie, sera pour elle le jour du triomphe définitif et pacifique de nos nouvelles institutions, que nous voulons remettre inviolées et entières à l'Assemblée nationale, qui sera l'unité suprême de la patrie. Vive la République.

« Citoyens, encore un mot.

« A l'époque de la première république, il y eut un mot fatal qui perdit tout et qui conduisit les meilleurs citoyens à s'entre-déchirer en se méconnaissant les uns les autres : ce mot, c'était la défiance ! (Bravos !) et cependant elle était expliquée alors par la situation de la patrie menacée par une coalition au dehors et par les ennemis qu'elle avait au dedans.

« Aujourd'hui que la seule proclamation de nos principes de démocratie fraternelle et de respect aux nationalités a ouvert dans toute l'Europe l'horizon de la France, et a fait tomber les peuples dans notre amitié au lieu de tomber dans notre sang ; aujourd'hui que la république est acceptée partout sans opposition à l'intérieur et promet à tous propriété, sécurité, liberté, il n'y a qu'un seul mot qui corresponde à cette situation, et ce mot, c'est la confiance. (Oui, oui, confiance dans le gouvernement !) Inscrivez ce mot sur vos drapeaux et dans vos cœurs ! Que ce soit le mot d'ordre entre tous les citoyens et entre toutes les par-

ties de l'empire, et la République est sauvée. (Oui, oui.

« Le gouvernement provisoire vous en donne l'exemple dans la confiance méritée que chacun de nous porte à ses collègues et qu'il reçoit à son tour ! Il en donne aujourd'hui la preuve, en refusant à tout prix de se désunir, de se séparer d'aucun des membres qui font sa force dans son unité ! L'indivisibilité du gouvernement provisoire doit être ainsi la conquête civile de cette magnifique et unanime manifestation. Paris et les départements, rassurés sur sa force et sur l'attachement que vous lui portez, s'uniront comme nous et comme vous pour le salut de la république, et remettront intact à l'assemblée nationale le dépôt de la patrie, que le peuple du 24 février a remis en ses mains. Oui ! oui !)

« Cette confiance que je vous recommande, citoyens, c'est le mot, c'est le sentiment que j'ai entendu sortir les jours du combat ici même, sur cet escalier, dans ce cours, de la bouche des blessés au combat héroïque du peuple. Oui, je l'ai entendu sortir de la bouche de ceux qui expiraient ici pour la république, et qui semblaient vouloir nous léguer ainsi dans cette recommandation suprême le mot sauveur de la république nouvelle et de la patrie. »

D'unanimes applaudissements et des cris de : Vive le gouvernement provisoire tout entier ! éclatent à ces paroles.

— On lit dans l'*Indépendance Belge* du 16 :

Il paraît que MM. Pasquier, Decazes, Léon de la Chauvinière et Cauchy auront à comparaître dans le procès entre M. Blanqui et Taschereau. C'est en présence du bureau de la chambre des pairs et de Mme Blanqui, morte depuis, que la confession publiée par la *Revue Rétrospective* aurait été dictée.

— Depuis le 24 février dernier le nombre des commissaires départementaux a été de 240 pour 86 départements. C'est presque 3 commissaires en moyenne par département. L'Oise en a usé cinq à elle seule, la Somme quatre. Heureux les départements qui n'ont vu que 2 nouveaux visages de préfet.

— Nous tenons d'une source certaine que le ministre de l'intérieur est allé faire une chasse au courre dans la forêt ex-royale de Compiègne. On voit que le citoyen Ledru-Rollin malgré son puritanisme radical daigne descendre quelquefois aux délassements princiers. Il paraît qu'à la fin de la chasse ce n'est pas le cerf qui était aux abois.

— On lit dans le *Moniteur universel* :

« A la suite d'un rapport fait au gouvernement provisoire par le ministre des finances, il a été décrété :

A partir du premier janvier 1849, l'impôt du sel est aboli.

A partir de la même époque, la prohibition d'entrée des sels étrangers est pareillement abolie.

Il sera perçu sur les sels étrangers une taxe de 25 cent. par 100 kilogrammes à leur importation par terre.

De 50 centimes à leur importation par mer sous pavillon français ; et de 2 fr. à leur importation sous pavillon étranger.

Les sels des colonies et possessions françaises d'outre-mer seront admis en franchise de toute taxe.

Les sels étrangers destinés à l'approvisionnement des navires français armés pour la pêche de la morue seront at-ranchis de toute taxe.

Le membre du gouvernement provisoire, ministre des finances, est chargé de l'exécution du présent décret.

Suivent les signatures des membres du gouvernement provisoire.

— Un arrêté du gouvernement porte ce qui suit :

Les bois et forêts qui dépendaient du domaine privé de l'ex-roi Louis-Philippe seront régis et administrés par l'administration des forêts.

Le produit de ces propriétés seront perçus et encaissés suivant les règles tracées par l'arrêté du ministre des finances en date du 14 mars dernier ; ils devront être distinctement classés dans les comptes des agents de l'Etat.

Suivent les signatures des membres du gouvernement provisoire.

Nous lisons dans le *Tribun du peuple* :

« Travaillez de toutes vos forces à l'établissement de cette bonne République. Ne vous laissez pas endormir par ceux qui la calomnient.

« Ne vous embarrassez pas surtout de toutes les fables absurdes qu'on vous fait sur le compte de la République d'il y a cinquante ans. La République de 1848 et la première république ne peuvent pas se ressembler. Aujourd'hui les mœurs sont plus douces ; les hommes sont plus instruits. S'il s'est versé du sang autrefois c'est un malheur. Mais, à coup sûr, nous n'en voulons pas répandre aujourd'hui.

« Nous sommes des hommes d'amour, et non des hommes de haine.

« Nous voulons la justice pour tous, et comme la République est le seul gouvernement qui puisse être juste pour tous, nous crierons et vous crierez avec nous : Vive la République ! »



EXTÉRIEUR. AFRIQUE FRANÇAISE.

Le *Mérovée*, apportant les journaux d'Alger jusqu'au 15, nous annonce que quelques troubles ont éclaté dans la subdivision de Médéah. Un rassemblement s'était opéré à Berrouagnia, à six lieues sud de Médéah, dans le but d'enlever un prisonnier arabe ramené par les spahis.

M. le général Marey a quitté Médéah le 13 pour se porter sur le lieu de cette agitation, qui paraît n'être que locale.

Les chefs de la province de Constantine ont adressé au gouvernement un acte revêtu de leurs cachets, par lequel ils l'assurent de leur fidélité et de leur obéissance à la République française.

ITALIE.

Le quartier-général de l'armée piémontaise est transporté à Volta.

Le 10, Peschiera a été sommé de se rendre. Les assiégeants attendent des renforts et de l'artillerie.

Le général Ferrari vient de mettre 5,000 Toscans à la disposition de Charles-Albert.

200 Napolitains sont arrivés à Brescia le 10, et annoncent que 12,000 soldats Napolitains devaient se rendre à Pavie également le 10, et 10,000 autres près de Mantoue.

Une autre bataille vient de se livrer à Villareggio, près de Peschiera ; les Italiens ont eu le dessus.

Le 11 on disait que Peschiera s'était rendu.

VIENNE, 9 avril. — Le corps d'armée auxiliaire sur le bord de l'Isonzo, fort de 30,000 hommes avec huit batteries, doit opérer sa jonction avec le corps d'armée du maréchal Radetzki, pour pénétrer dans la Lombardie.

10 avril. — Aujourd'hui la bourse a été très-animée ; les cours se sont soutenus. Les actions de la banque et de chemins de fer sont plus recherchées.

TYROL.

BOTZEN, 9 avril. — Jusqu'à présent l'expédition des Tessinois et d'autres corps francs, n'a point encore paru sur notre frontière. En tous cas, des précautions sont prises pour repousser une attaque.

POLOGNE.

5 avril. — La police s'exerce avec une telle rigueur, que personne même ne songe à un soulèvement. Cependant il est facile de prévoir ce qui arriverait si l'insurrection s'avavançait de Posen et de la Gallicie vers la Pologne russe.

Les troupes russes reçoivent chaque jour des renforts, mais ils ne sont pas aussi considérables que l'annoncent les journaux allemands.

ILES IONIENNES.

CORFOU. — Un bateau à vapeur est arrivé de Trieste pour solliciter les secours du gouvernement anglais contre la république de Venise. Ce secours a été, dit-on promis.

Le Gérant, LACOLONGE.

Lyon. — Imprimerie de GUYOT, rue de l'Archevêché, 2.